



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E39434

VALABLE JUSQU'AU 21/02/2025

ÉDITÉ LE 17/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 11 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LIBOURNE

Siret : 391 986 668 00021

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0000081

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247001/001409818/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001409818/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/11/2023

Raison sociale : CHARPENTE COUVERTURE DU SUD OUEST

2 LA GARENNE  
33910 BONZAC

Téléphone : 05 57 84 21 64

Portable : 06 03 28 03 18

Site Internet : www.charpente-couverture-sud-ouest.fr

E-mail : charpcouvso@yahoo.fr

Responsabilité légale :

LAFAYE FREDÉRIC CO-GÉRANT / MAUMELA PHILIPPE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Agenceur,Charpentier,Couvreur)	23/11/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.